

123 av. J.-C.

tiers dans les deux mers italiennes : par la même raison, les îles Baléares sont occupées en 631 (p. 18). Mais dans les eaux de *Mauritanie* et de Grèce, Rome laisse habitants et marins se tirer comme ils pourront d'affaire, fidèle qu'elle est à sa politique de ne point se créer de soucis au loin. A demi détruits et financièrement ruinés, abandonnés à leur déplorable sort, les petits États des côtes sont un asile tout trouvé pour les corsaires : combien de repaires, par exemple, l'Asie ne leur offre-t-elle pas ?

La Crète.

La Crète en était infestée. Seule parmi les pays grecs, cette île avait gardé son indépendance, grâce à sa situation heureuse, grâce aussi à la faiblesse ou à l'insouciance des grandes puissances de l'Occident et de l'Orient. Les commissions romaines allaient dans l'île, et s'en retournaient, moins efficaces encore qu'en Égypte et en Syrie. Il semblait que le destin ne l'eût laissée libre que pour mieux faire voir l'inévitable avilissement de la liberté grecque. L'ancienne et sévère loi dorienne des cités s'y était perdue, comme à Tarente, dans les excès d'une démagogie sans frein : le génie chevaleresque des habitants avait fait place aux ardeurs querelleuses et pillardes ; et un Grec honnête les peint en s'écriant que rien n'est honteux pour le Crétois dès qu'il y a gain à faire : il n'est pas jusqu'à l'apôtre saint Paul qui ne citera en l'approuvant la sentence d'un poète local [*Épiménide*] :

« Un d'entre eux de cette île, dont ils se font un prophète, a dit d'eux : Les Crétois sont toujours menteurs, ce sont de méchantes bêtes, qui n'aiment qu'à manger et à ne rien faire !<sup>1</sup> »

En dépit des *pacifications* romaines, bientôt les guerres civiles transformèrent l'une après l'autre les plus

<sup>1</sup> [Épître de saint Paul à Tite, 1, 12 (Lemaistre de Sacy).]

florissantes cités en des amas de ruines. Les citoyens de la « vieille île aux cent villes » se faisaient bandits, couraient sus à l'étranger et au compatriote, pillaient sur terre et sur mer. Depuis que dans le Péloponnèse la lèpre des embauchages avait été extirpée, c'était en Crète que se faisait, pour les royaumes voisins, la traite des mercenaires : et surtout la piraterie s'y était installée. Un jour, une flotte de corsaires crétois ravagea de fond en comble la petite île de *Siphnos*. Rhodes enfin, ruinée déjà par la perte de ses établissements de terre ferme, et par les coups infligés à son commerce (p. 34), Rhodes usa ses dernières forces à lutter contre les pirates de Crète (vers 600), sans arriver à les détruire, et les Romains, quand parfois ils s'entremirent, agirent mollement et sans résultat, à ce qu'il paraît. A côté de la Crète, la Cilicie, à son tour, procura aux flibustiers une seconde patrie. Ils y étaient assez conviés déjà par l'impuissance des monarques syriens ; et ils y furent d'ailleurs formellement appelés par *Diodote Tryphon*, qui, simple esclave jadis, venait d'escalader les degrés du trône (608-615). Pour se consolider dans son usurpation, il avait demandé leur aide et les avait installés, richement pourvus, dans la Cilicie occidentale ou *Trachée* [*rude*], où il faisait sa principale résidence. On tirait des gains énormes à entrer avec eux en relations, leur grande affaire étant de ravir des esclaves et d'aller les vendre sur les marchés d'Alexandrie, de Rhodes, de Délos : la foule des marchands les y tenait en faveur, et les gouvernements eux-mêmes, en les tolérant, s'y faisaient leurs complices. Enfin le mal prit de telles proportions qu'en 611 le Sénat dut envoyer à Alexandrie et en Syrie son plus grand personnage, l'illustre Scipion Émilien lui-même. Il devait voir sur les lieux s'il y avait un remède possible. Mais toutes les représentations de la diplomatie étaient insuffisantes à

154 av. J.-C.

La Cilicie.

146-139 av. J.-C.

143.

donner des forces aux débiles rois de l'Orient. Il aurait fallu que Rome envoyât une flotte dans ces parages : or le gouvernement romain n'avait ni l'énergie ni l'esprit de suite nécessaires pour un tel effort. Les choses restèrent ce qu'elles étaient, la flotte des corsaires constituant la seule force maritime dans les eaux d'Orient, la chasse aux hommes et la traite y constituant la seule industrie florissante. Rome assiste passive à toutes ces infamies ; et pendant ce temps, les marchands romains, en connaisseurs émérites, fréquentent les marchés d'esclaves à Délos ou ailleurs, et, trouvant dans les chefs de pirates les meilleurs trafiquants dans l'article qu'ils recherchent, vivent avec eux sur le pied des relations les plus actives et les plus amicales.

Résultats  
généraux.

Nous venons d'assister à la transformation complète des relations extérieures de Rome et du monde gréco-romain : dans l'esquisse qui précède, et qui comprend les années écoulées depuis la bataille de Pydna jusqu'à l'ère des Gracques, nous avons accompagné la fortune de la République des bords du Tage et du Bagradas jusque vers ceux du Nil et de l'Euphrate. Entreprenant le gouvernement du monde gréco-romain, Rome assumait une grande et difficile tâche ! Elle ne la méconnut pas entièrement, mais elle ne sut point l'accomplir. La doctrine politique du siècle de Caton était devenue insoutenable. Confiner l'État romain en Italie, n'avoir que des clients au dehors de la Péninsule, c'était se retrancher dans l'impossible : les hommes influents de la génération nouvelle l'avaient bien compris. A la place du régime de la clientèle, il fallait de toute nécessité établir partout la domination romaine immédiate, sauf à laisser aux cités leurs libertés intérieures. Mais on ne se mit point à l'œuvre avec décision et rapidité sur tous les points à la fois ; et l'on s'annexa les provinces selon l'occasion, le caprice ou le hasard, ou en vue d'un

avantage purement accessoire ; et pendant ce temps la plus grande partie du territoire des États clients restèrent, comme devant, dans la condition insupportable de leur demi-indépendance, ou bien, pour ne citer que la Syrie, échappèrent complètement à l'influence de la République. A Rome même, un égoïsme débilitant et à courte vue s'empare de la direction politique. On gouverne au jour le jour ; on n'expédie qu'à peine les affaires urgentes. Par exemple, on se montre rigoureux envers les faibles : un jour la ville libre de *Mylasa*, en Carie, ayant envoyé au consul *Publius Crassus* (623) une pièce de bois autre que celle requise pour la construction d'un *bélier de siège*, le magistrat local est saisi et impitoyablement fouetté. Crassus pourtant n'était point un mauvais homme, et comme fonctionnaire, il pratiquait l'exacte justice ! En revanche, la sévérité fait défaut là où elle serait à sa place, contre les barbares sur les frontières, et contre les pirates. En se démettant de sa haute surveillance et de son droit de direction au regard des provinces, l'autorité centrale livre sans contrôle aux gouverneurs qui s'y succèdent les intérêts des sujets et ceux de l'État. Quel enseignement ne ressort pas des événements qui se passent en Espagne, si insignifiants qu'ils puissent être ! Moins que dans les autres provinces, la métropole s'y était réduite au rôle de spectatrice indifférente ; et pourtant, nous y voyons le droit des gens foulé aux pieds par ses lieutenants. Violations inouïes de la parole et de la foi jurées ; capitulations et traités inexécutés, comme s'ils n'étaient qu'un jeu ; massacres en masse des populations assujetties ; assassinat soudoyé des généraux de l'ennemi ; enfin l'honneur du nom romain traîné dans la boue : voilà ce que l'on rencontre à chaque pas ! A l'encontre des ordres formels du Sénat, les généraux font la guerre ou concluent la paix : les occasions les plus minimes

suffisent à leur désobéissance : les Numantins font-ils mine de résister, ils sont voués à la mort ! Corruption et scélératesse étrangement mêlées, et qui mènent fatalement l'État à sa ruine ! Tous ces crimes se commettent sans qu'à Rome la punition les réprime ! La nomination aux plus grands emplois, les questions politiques les plus importantes, tout se décide dans le Sénat selon les sympathies ou les haines rivales des partis : l'or des princes étrangers a trouvé accès chez les conseillers de la République. Le premier qui tenta de corrompre le Sénat et réussit dans sa tentative, fut *Timarchos*, ambassadeur du roi de Syrie Antiochus Épiphanes († 590) : après lui ce devint chose passée en usage que l'achat des sénateurs influents par les rois du dehors, et l'on s'étonna en voyant Scipion Émilien, dans son camp de Numance, verser à la caisse de l'armée les dons envoyés par le Syrien. Elle est tombée en désuétude, la noble maxime qui mettait la récompense du commandement dans le commandement même ; qui faisait de la fonction un devoir et une charge, tout autant qu'un droit et un avantage. Et puis voici venir l'économie politique nouvelle, qui affranchit le citoyen de l'impôt, et qui, traitant le sujet comme le domaine utile et exploitable de la cité, le dépouille d'office au profit de celle-ci, ou le donne à dépouiller aux citoyens. Criminellement tolérants envers les spéculateurs romains toujours affamés d'or, les administrateurs des provinces les livrent à des hommes pour qui la loi n'a plus de frein : pour eux, il faut que les armées de la République aillent détruire les places de commerce leur faisant concurrence : les plus splendides cités des États voisins sont immolées, non à la barbarie de l'ambition des conquêtes, mais à la barbarie plus cruelle cent fois de l'ambition mercantile. L'ancienne organisation militaire imposait assurément une lourde charge aux citoyens ! Mais

161 av. J.-C.

elle était aussi le plus puissant et le plus solide fondement de la puissance romaine : or voilà qu'on la mine et l'ébranle aujourd'hui. On laisse tomber la flotte : on laisse tomber incroyablement tout l'appareil de la guerre sur terre. On rejette sur le sujet la rude tâche de la garde des frontières asiatiques et africaines, et quand on ne peut s'en décharger sur lui, comme en Italie, en Macédoine, en Espagne, on se défend misérablement contre le barbare qui frappe aux portes de l'empire. Les hautes classes commencent à fuir l'armée, si bien qu'on a toutes les peines du monde à recruter les cadres des officiers pour la garnison des Espagnes. La répugnance va croissant contre le service militaire, dans ce dernier pays surtout ; et d'autre part, les actes de partialité et d'injustice chez les officiers chargés des levées sont cause qu'en 602, on leur enlève leurs anciennes attributions : ils n'auront plus le droit de choisir librement les contingents requis parmi les hommes valides : désormais le tirage au sort désignera les soldats parmi toute la population appelée au recrutement, le tout au détriment de l'esprit militaire dans l'armée et des aptitudes spéciales dans les diverses armes. Les autorités n'administrent plus avec la vigueur sévère des temps passés ; elles courtisent la popularité à l'aide des plus déplorables flatteries. Le consul veut-il un jour exécuter sérieusement la loi et lever les troupes nécessaires pour l'Espagne, aussitôt les tribuns d'intervenir ; et, en vertu de leur prérogative constitutionnelle, de le mettre sous arrêt (603-616). On se souvient aussi que quand Scipion demanda l'autorisation de faire un appel de milices, à l'occasion du siège de Numance (p. 305), le Sénat rejeta net sa motion. Déjà les armées romaines qui opèrent devant Carthage et Numance ressemblent aux armées des rois syriens : boulangers, cuisiniers, mimes et bateleurs, non-combattants de toute espèce, y font foule et dépassent qua-

132 av. J.-C.

131. 138

tre fois le chiffre de l'effectif utile. Déjà les généraux de Rome ne le cèdent en rien à ceux de Carthage dans l'art de corrompre et de ruiner les armées; et les guerres débutent partout par des défaites, en Afrique comme en Espagne, en Macédoine comme en Asie. Déjà le meurtre de Gnaeus Octavius restant impuni, celui de Viriathus est considéré comme un chef-d'œuvre de la diplomatie, et la conquête de Numance comme un grand exploit. L'honneur national et l'honneur individuel se perdent ou se pervertissent étrangement. N'est-elle point une épigramme sanglante et un impitoyable témoin cette statue de Mancinus, nu et enchaîné, érigée au milieu de Rome par lui, comme se faisant gloire du sacrifice patriotique dont il a été la victime? (P. 303.) Où que vous jetiez les yeux, vous voyez en pleine et rapide décadence et les forces intérieures et la puissance extérieure de Rome. Dans ces temps de paix relative, elle ne défend déjà plus qu'à demi le territoire conquis dans des luttes de géants, loin qu'elle l'agrandisse encore. C'est chose difficile à saisir que l'empire du monde; c'est chose encore plus difficile à garder: assez fort pour la première tâche, le Sénat romain fléchit devant la seconde.

## APPENDICE